

Membres	15
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
- Pour	11
- Contre	
- Abstention	

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2025-01

Séance du 25 Février 2025



Objet : Ouverture et fermeture de la pêche à l'Étang de la Chèze – saison 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq février, à dix-huit heures quinze,
 Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 10 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, MORENA Jean-Philippe, AGNOUX Marie-Thérèse, GARCIA Sébastien, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, GRANCHER Isabelle, SAINNEVILLE Jean-Marie, DICHAMP Adeline, CHARBONNEL Jean-Loup, SOULIER Daniel
Absent(e)s excusé(e)s : HERMABESSIERE Patrick, RIVIERE Patrice
Absent(e)s : CAUDIE Christelle, SABEAU Fabrice,
Secrétaire de séance : CHARBONNEL Jean-Loup

Madame la Maire informe l'Assemblée de l'ouverture de la saison de pêche 2025 à l'étang de la Chèze le deuxième samedi de Mars, soit le Samedi 08 Mars 2025 et la fermeture de la pêche le troisième dimanche de Septembre, soit le Dimanche 21 Septembre 2025. Elle informe l'assemblée du concours de pêche organisé par l'association « EYREIN Nature et Loisirs » le Samedi 17 mai 2025 et donc d'interdire la pêche « hors concours » ainsi que la vente de cartes de pêche ce jour.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- De retenir les dates proposées pour l'ouverture ainsi que la fermeture de la pêche,
- D'interdire la pêche « hors concours » le Samedi 17 mai 2025 ainsi que la vente de cartes de pêche ce jour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
 Marie-Pierre LE MIGNON

